



Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 25
Nombre de représentés : 08
Nombre de votants : 33

OBJET

Affaire n°2017-009

PISCINE JEAN-LOU JAVOY

REHABILITATION

DEMANDE DE SUBVENTION
AUPRES DU CNDS – PHASE 1

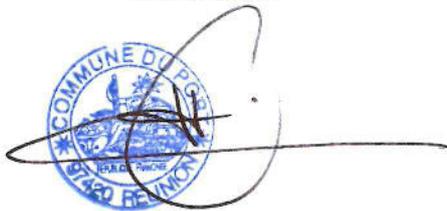
NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 30 janvier 2017 et affichée le 30 janvier 2017.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le :

14 FEV 2017.

LE MAIRE



Olivier HOARAU

SÉANCE DU MARDI 7 FEVRIER 2017

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, le mardi 7 février, le Conseil municipal du Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : M. Sergio Erapa.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe, Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe, Mme Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe, M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint, Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe, M. Jean-Claude Maillot 9^{ème} adjoint, M. Armand Mouniata 10^{ème} adjoint, M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint, M. Jean Paul Babef, M. Ludovic Latra, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, M. Jean-Hubert M'Simbona, Mme Karine Mounien, M. Wilfrid Cerveaux, Mme Karine Infante, M. Brandon Incana, Mme Bibi-Fatima Anli, Mme Sabine Le Toullec, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : Mme Dalila Mahé 2^{ème} adjointe (par Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe), M. Faustin Galaor (par Mme Danila Bègue), Mme Brigitte Laurestant (par M. Jean-Hubert M'Simbona), Mme Catherine Gossard (par M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint), Mme Dorisca Tiburce (par Mme Bibi Fatima Anli), Mme Anne-Laure Boyer (par Mme Karine Infante), Mme Mikaëla Latra (par Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe).

Arrivé (s) en cours de séance : Néant.

Départ (s) en cours de séance : Néant.

Absent (s): M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint, Mme Cala M'Rhéhourri 7^{ème} adjointe, M. Hary Auber, Mme Mémouna Patel, M. Patrice Payet, Mme Firose Gador.

REÇU LE

14 FEV. 2017

SOUS-PRÉFECTURE de ST-PAUL

**PISCINE JEAN-LOU JAVOY - REHABILITATION
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CNDS – PHASE 1**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission « Politique culturelle – Sportive – Petite Enfance » réunie le 25 janvier 2017,

Vu le rapport présenté en séance du mardi 7 février 2017 relatif à la demande de subvention auprès du CNDS pour la réhabilitation de la piscine Jean-Lou Javoy,

**M. Jardinot ne prend pas part au vote,
Après discussion et à l'unanimité,**

DÉCIDE

Article 1 : de valider le plan de financement prévisionnel pour la réalisation de la phase 1 de la réhabilitation de la piscine Jean-Lou Javoy comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
- Études :	75 181,60 €	TCO :	305 000,00 €
- Travaux :	1 063 079,04 €	Région Réunion :	140 000,00 €
- Acquisition matériel PMR :	8 000,00 €	CNDS :	450 000,00 €
		Participation ville :	251 260,64 €
Total HT	1 146 260,64 €	Total HT	1 146 260,64 €

Article 2 : de solliciter auprès du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) la subvention correspondante,

Article 3 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à procéder aux demandes de financements complémentaires,

Article 4 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**


Olivier HOARAU

**PISCINE JEAN-LOU JAVOY - REHABILITATION
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CNDS – PHASE 1**

Le présent rapport a pour objet de valider le plan de financement actualisé de la phase 1 relatif à la réhabilitation de la piscine Jean-Lou Javoy au vu de l'avancée des études et afin d'effectuer la demande du financement au Centre National pour le Développement du Sport (CNDS).

La mandature 2014-2020 est marquée notamment par une attention particulière accordée à la politique sportive. Elle se traduit par la mise en œuvre d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) spécifique afin de rénover l'ensemble des sites et équipements de la cité, y compris ceux de proximité.

Dans ce cadre, la rénovation de la piscine Jean-Lou Javoy est une des priorités de la Collectivité.

Il s'agit, d'une part, d'améliorer les conditions de sécurité et d'hygiène des installations et d'autre part, de développer la pratique sportive qu'elle soit de compétition, d'apprentissage et/ou libre.

Afin de renforcer les potentialités d'accueil de la piscine, notamment pour les personnes à mobilité réduite, ainsi que ses fonctionnalités sportives et de loisirs, la Ville propose de séquencer cette rénovation en 2 phases complémentaires entre 2017 et 2020 :

- phase 1 : démolition des anciens vestiaires, construction d'un nouveau bâtiment pour les vestiaires, création d'espaces de restauration et d'animations sportives sur la partie engazonnée,
- phase 2 : réfection complète de la machinerie, rénovation du grand bassin et des plages et installation des équipements de chauffage des bassins.

La Collectivité souhaite solliciter le CNDS pour un accompagnement financier portant sur la phase 1.

A cette fin, le plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
- Etudes :	75 181,60 €	TCO :	305 000 €
- Travaux :	1 063 079,04 €	Région Réunion :	140 000 €
- Acquisition matériel PMR :	8 000 €	CNDS :	450 000 €
		Participation ville :	251 260,64 €
Total HT	1 146 260,64 €	Total HT	1 146 260,64 €

Ce présent plan de financement pourra être optimisé par une recherche de subventions complémentaires.

Au regard de ces éléments, le Conseil municipal est appelé à :

- valider le plan de financement prévisionnel actualisé pour la réalisation de la phase 1 de la réhabilitation de la piscine Jean-Lou Javoy ;
- solliciter auprès du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) la subvention correspondante ;
- autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à procéder aux demandes de financements complémentaires ;
- autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

Affaire suivie par la Direction de l'Epanouissement Humain / Service des Sports